

## CONFERENCES DE PIERRE RONDOT

### «Aspects actuels du problème libanais».\*

Dans l'état présent des choses, les affaires libanaises émeuvent à juste titre, de par leur aspect dramatique et déconcertent par leur complexité. Mais l'histoire du peuple libanais et la genèse de ses institutions doivent tout au contraire, nous conduire à espérer fermement la restauration de l'unité entre les diverses composantes de la Nation libanaise et le rétablissement d'une concorde qui, naguère, a fondé cette nation multi-communautaire et inspire l'équilibre de ses pouvoirs.

Une coutume ancienne, qui inspirait déjà la «*Province autonome du Mont-Liban*» (1861-1915), partageait entre les diverses communautés, maronite, grecque-orthodoxe, grecque-catholique, musulmane sunnite, musulmane chiite, et druze, les charges et responsabilités politiques. La République libanaise de 1926 a suivi cette tradition tout en essayant d'en limiter les inconvénients et tout en conservant les avantages. L'accord islamo-chrétien de 1943, dit «*Pacte National*», a consolidé la coutume selon laquelle le chef de l'Etat était maronite, le chef de gouvernement sunnite, le président de la Chambre chiite. Mais les événements tragiques qui depuis 1976 dévastent le Liban et qui sont surtout dûs aux immixtions et intrigues israéliennes, menacent le pays de division, l'ensanglantent et le ruinent.

Une révision des institutions libanaises s'imposera : les chiites sont désormais plus nombreux. Mais il faut surtout consolider l'unité du pays. Seule une petite minorité souhaite encore le diviser. Les derniers événements montrent miliciens et soldats d'origine chrétienne se battant les uns contre les autres, tandis que plus de 100 000 chrétiens, quittant la Montagne ou Meten ou Kesrouan, vont se réfugier dans le Chouf druze et vers la banlieue musulmane de Saïda, où vivent d'autres chrétiens. Le Liban ne trouvera son salut que dans la reconstruction de l'entente intime entre ses citoyens des diverses diasporas religieuses, qui a toujours été sa coutume.

### Un point d'histoire du Liban : le recensement de 1932.

Un recensement est chose particulièrement utile au Liban, car il permet de faire apparaître l'importance numérique relative des différentes communautés. En fait, un seul recensement a été réalisé par la République libanaise : celui de 1932. On pourra trouver tous les détails à son sujet dans ma thèse de 1946 : *les institutions politiques du Liban* (1).

Le recensement de 1932 fit apparaître une légère majorité chrétienne et montra que la communauté maronite était la plus nombreuse, suivie par les musulmans sunnites puis les musulmans chiites. Il fut effectué correctement, encore que les recenseurs ne purent identifier correctement tous les membres des familles musulmanes signalés par les chefs de famille.

Certaines difficultés apparurent. Par exemple, il y avait au Liban bon nombre de «*résidents temporaires*» : Kurdes d'Anatolie travaillant au port avant de regagner leurs montagnes pour l'été ; maçons syriens attirés par l'essor de la construction à Beyrouth. Il n'était pas possible de les inscrire comme libanais, bien qu'en particulier un certain nombre d'ouvriers syriens l'auraient sans doute souhaité, ce qui aurait accru la proportion des musulmans.

Aucun autre recensement réputé n'ayant été réalisé depuis lors, on se base désormais, au Liban, sur des évaluations administratives. Mais personne ne conteste que les chiites soient actuellement les plus nombreux, devançant les maronites et les sunnites ; loin derrière, orthodoxes puis arméniens constituent les 4ème et 5ème communautés. Toutefois l'élite dirigeante de la société libanaise reste encore, selon toute apparence, maronite et sunnite.

(1) *Récemment rééditée par le Centre d'Etudes de l'Orient Contemporain, 13 rue de Santeuil, 75005 PARIS.*

Pierre RONDOT, ancien directeur du CHEAM

\* Conférence du 13 Mars au C.D.T.M.



Fac-similé de la couverture  
du livre de Paul Sebag :  
*la Tunisie au XVIIème Siècle*